

La Providence

Assurance
Contre

Mutuelle
Le Feu

BUREAU PRINCIPAL :

TEL. BELL MAIN 586

52, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Souscription exigée par la loi :

Assurance en force :

\$200,000.00

\$1,500,000.00

DIRECTEURS :

MM. J.-E. Duhamel, N.P. et M.P.P., L'Assomption, Président ;
 Henri Boucher, négociant, St-Barthélemi, Vice-président ;
 L.-H. Desjardins, marchand, Terrebonne ;
 Jos. Lafontaine, M. P. P., St-Barthélemi ;
 S.-P. Champoux, épicier en gros, Joliette ;
 l'Hon. Jean Prevost, avocat, Ministre de la Colonisation, etc., etc., St-Jérôme ;
 Dr P.-J.-L. Bissonnette, M. P. P., St-Esprit ;
 Alf. Girard, avocat, M. P. P., Marieville ;
 Dr F.-H. Daigneault, M. P. P., Maire d'Acton Vale ;
 L.-A. Picard, Secrétaire-gérant, Westmount.

MES CHERS COMPATRIOTES :

Pourquoi devons-nous encourager cette Compagnie ?

- 1o Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ;
- 2o Parce qu'elle donne toutes les garanties proportionnellement à ses responsabilités ;
- 3o Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ;
- 4o Parce que c'est une institution nationale encouragée par nos hommes d'affaires ;
- 5o Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ;
- 6o Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ;
- 7o Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.

L.-A. PICARD, Gérant

N. B. — Nous prions MM. les Percepteurs de la Caisse Nationale d'Economie de vouloir bien nous représenter dans leur paroisse respective.